

CEBO

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE BRUXELLES-ouest



Gestion de la Zone Natura 2000 « Vallée du Molenbeek »

Enquête publique et travaux récents

Pilotés par Vivaqua, des travaux de colmatage du collecteur des eaux d'égout qui traverse les marais de Jette et Ganshoren viennent d'avoir lieu pour empêcher désormais le drainage de ces réserves naturelles et lutter contre l'assèchement de ces zones humides de grand intérêt biologique. Dans le même temps, le recreusement d'un des étangs du marais de Ganshoren a été réalisé à la demande de Bruxelles Environnement pour maintenir la biodiversité de ce site menacée par l'apport de sédiments provenant du lessivage de terres agricoles en amont. Ces mesures qui sont définies dans des plans de gestion sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans l'arrêté de désignation de la Zone Natura 2000 « Vallée du Molenbeek ».

Le réseau Natura 2000

Ce vaste ensemble de sites désignés au sein de chaque État membre de l'Union européenne répond à l'objectif de préserver et de conserver la faune et la flore exceptionnelles et fragiles qui y vivent. En 2004, sur proposition de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission européenne donna son accord pour l'intégration à ce réseau de 3 zones de grande valeur scientifique. Ce n'est cependant qu'en 2016 que fut publié un Arrêté du Gouvernement bruxellois portant désignation de la **Zone Spéciale de Conservation "Zones boisées et zones humides de la vallée du Molenbeek"** à Jette et Ganshoren. Et c'est finalement du 10 octobre au 9 novembre 2022 qu'une enquête publique a été organisée avec pour but d'officialiser les plans de gestion de 5 stations de la ZSC III (bois du Laerbeek et de Dieleghem, Poelbos, Marais de Jette-Ganshoren, Parc Roi Baudouin).

La sensibilisation du public

La mise en œuvre de ces plans de gestion doit cependant s'accompagner de mesures de sensibilisation des utilisateurs de ces espaces verts pour que les objectifs de conservation de la biodiversité soient atteints. À titre d'exemple, la constitution récente d'une petite population de chevreuils au nord-ouest de Bruxelles doit interpeller les autorités concernées au vu de l'exemple de la Forêt de Soignes où un bilan inquiétant a été fait récemment concernant les attaques de chiens sur les chevreuils. Il y a lieu d'informer les promeneurs accompagnés de chiens qu'aussi bien le statut de réserve naturelle que de site classé implique l'interdiction de poursuivre, capturer ou troubler de façon quelconque toute espèce d'animaux sauvages.



Bulletin trimestriel N° 329 : 53^e année / janvier – mars 2023

Publié avec l'aide de la Commune de Ganshoren

Editeur responsable : Jean Rommes, Avenue du Cimetière 5, 1083 Bruxelles

Cotisation annuelle CEBO : 5 € minimum / Compte BE69 3101 4929 1978

Cotisation annuelle Amis du Scheutbos : 5 € minimum
Compte BE25 0015 4260 8982

Bergeronnette des ruisseaux. Photo : Magalie Tomas Millan

Visites guidées des réserves naturelles du Poelbos et du marais de Jette



Zone Spéciale de Conservation Vallée du Molenbeek

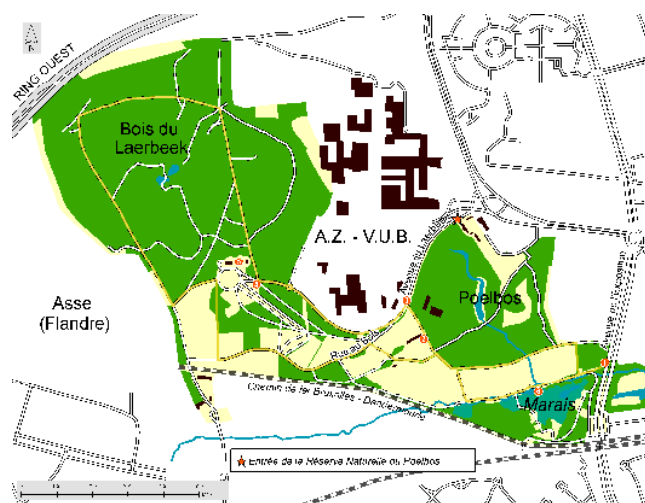


les samedis 7 janvier, 4 février et 4 mars

R.V. à **14 h** à la réserve du Poelbos, avenue du Laerbeek 110 à Jette
(bus 13, 14, 88 > terminus UZ-VUB - tram 9 > arrêt UZ Brussel).

Inscription obligatoire (nombre de participants limité) :
rommes.jean@gmail.com - 02/427 77 57 (répondeur)

Bottes ou chaussures imperméables. Chiens non admis.



Bergeronnettes, lavandières ou hochequeues

Silhouette svelte, bec fin d'insectivore, hautes pattes, ongles longs adaptés à la marche sur le sol et utilisation de perchoirs où elles se placent bien en évidence, caractérisent les bergeronnettes. La diversité de leurs surnoms prouve qu'elles sont bien présentes dans la culture populaire. Le nom de bergeronnette lui-même évoque la « petite bergère » qui accompagne les troupeaux pourvoyeurs de nourriture. La bergeronnette grise, qui établit volontiers son nid dans les villages, accompagnait autrefois les ménagères au lavoir en raison de son attirance pour l'eau, ce qui



lui a valu son surnom de « lavandière ». Enfin, la longue queue en oscillation constante qui caractérise les bergeronnettes les a fait appeler « hochequeues », vocable traduit par leur nom scientifique *Motacilla*. En Région de Bruxelles-Capitale, le groupe des bergeronnettes comprend trois espèces mais la bergeronnette printanière n'y niche plus qu'exceptionnellement.

La bergeronnette des ruisseaux

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'urbanisation forcenée de l'époque contemporaine a été favorable à certains oiseaux. La prédilection pour la ville des pigeons urbains et des tourterelles turques est remarquée de tous. Tout un cortège d'oiseaux noirs, corvidés, rougequeues, merles et martinets, se sont également installés parmi nos pierres. Mais nos villes traversées par des cours d'eau abritent aussi des petits oiseaux presque aussi discrets que chatoyants. Peu nombreux sont ceux qui remarquent leurs *tilit tilit* lorsqu'elles survolent une place ou passent d'un édifice à l'autre. Et pourtant les bergeronnettes des ruisseaux sont bien présentes en ville, tant en été qu'en hiver.

Le mâle de la bergeronnette des ruisseaux a le dessous du corps jaune vif, sa gorge est noire et sa tête et son dos sont gris avec le croupion jaune (photo du haut/Michel Janssens). La femelle est d'un jaune moins vif et sa gorge blanche. L'immatrice est moins jaune et plus terne que la femelle (photo du bas/Magalie Tomas Millan).



Jadis limitée à la haute Belgique, la bergeronnette des ruisseaux avait déjà colonisé les collines du Brabant au début du 20^e siècle. Son expansion s'est poursuivie depuis et elle était signalée dès les années 1970 à Bruxelles où elle s'installe traditionnellement le long des ruisseaux, son habitat incluant fréquemment des étangs et petites pièces d'eau des parcs et jardins, parfois des rocailles artificielles parcourues par l'eau. Quelques couples se fixent sur des étangs forestiers. Dans certains cas, le territoire n'inclut que des mares et étangs, parfois de très petite étendue, comme à l'abbaye de la Cambre où l'étang aux berges bétonnées couvre à peine 250 m². La population la plus inattendue est celle formée par les couples installés le long du canal de Charleroi, entièrement bétonné : ces oiseaux nichent dans des anfractuosités des murs et des ponts, et se nourrissent aux abords du canal (écluses, bâtiments, squares et pelouses proches). En 1989-1991, cette espèce était pour l'essentiel confinée à la vallée de la Woluwe, seuls des couples isolés étant recensés dans les vallées du Molenbeek à Jette-Ganshoren et du Linkebeek à Uccle. Si l'Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles 2000-2004 fit apparaître une moindre occupation de la vallée de la Woluwe ainsi qu'une désertion du Molenbeek, la nouvelle enquête ornithologique qui a démarré en 2022 montre que cette « fée de la rivière » est observée régulièrement au Parc Roi Baudouin et au Poelbos à Jette où elle est niche à nouveau.



Les insectes et leurs larves constituent le fond de la nourriture de la bergeronnette des ruisseaux, les diptères surtout, puis les coléoptères, de petites libellules, des éphémères, etc. ; en outre, elle capture parfois de petits crustacés et mollusques, voire de minuscules poissons emprisonnés dans les flaques. Elle chasse en parcourant le bord de l'eau, happe aussi ses proies au vol, les cueille à l'occasion sur les feuilles en voltigeant un instant sur place.

Photos : Magalie Tomas Millan.

La bergeronnette grise

Cette espèce est vêtue de gris, de blanc et de noir, mais pas de jaune. Le mâle a le front et les parties latérales de la tête blancs; la calotte et la gorge sont noires ainsi que la poitrine; son dos est gris, son ventre est blanc. Sa nuque est noire (gris foncé chez la femelle) et contraste bien avec le dos gris.

Familière, elle fréquente volontiers les zones habitées où elle se perche souvent au faîte des toits, mais on la rencontre aussi le long des cours d'eau



et des étangs où de nombreux individus peuvent se rassembler après la nidification. Dans les pâtures, on la voit trotter et s'élancer à la poursuite des insectes. Elle établit son nid au sol ou dans une anfractuosité. Elle quitte nos régions en octobre pour nous revenir en mars et passe l'hiver dans les régions au climat doux de la façade atlantique ou du sud de l'Europe.

La bergeronnette grise était commune à Bruxelles à la fin du 19^e siècle et sa présence jusqu'au centre de l'agglomération est probablement ancienne. Si, en 1989-1991, la population était comprise entre 200 et 350 couples répartis sur une grande partie du territoire bruxellois, une nette diminution a été notée dans l'Atlas des oiseaux nicheurs 2000-2004 avec un effectif estimé à 85 couples. Le recul se marque sur toute la couronne, à la fois dans la sous-région qui a gardé un caractère rural (ouest et nord de l'agglomération, en particulier d'Anderlecht à Jette) et dans des quartiers assez verts.

Cette espèce anthropophile et peu exigeante niche dans des cavités diverses : immeubles, murs, berges, amas de débris. À Bruxelles, elle s'installe dans des quartiers très urbanisés et dans les milieux plus ouverts, principalement les zonings industriels, les abords du canal et les zones agricoles.

Photo : Magalie Tomas Millan.





Mâles de bergeronnettes printanières en plumage nuptial (photos : Magalie Tomas Millan & Bernard De Cuyper).

La bergeronnette printanière

Le vol de la bergeronnette printanière est léger, onduleux et sa queue est plus courte que celle des deux autres espèces. Le mâle, au printemps, a le dessous jaune vif, y compris la gorge. La calotte et la nuque sont grises, le dos et le croupion vert olive. Plus fréquemment que la bergeronnette grise, elle se rassemble dans les prairies pâturées en quête de nourriture ; elle niche au sol dans une cuvette abritée par une touffe d'herbe ou une motte de terre.

En hiver, elle quitte l'Europe pour se réfugier en Afrique du Nord et de l'Ouest. C'est principalement en période de migration, en avril-mai et en août-septembre, que la bergeronnette printanière s'observe à Bruxelles. À Anderlecht (Neerpede), une nidification a été observée en 2018.

Au Scheutbos, des bergeronnettes printanières ont été observées chaque année de 2009 à 2018, se nourrissant souvent en compagnie de vaches (photo : Francis Hermans).



L'amadouvier, précieux mais aussi redoutable

Champignon lié à l'usage du feu, c'est également un parasite des arbres.

La nouvelle avait fait sensation en 1991 : le corps d'un homme mort (« Ötzi ») il y a environ 5000 ans avait été découvert dans les Alpes ! Enseveli sous une couche de glace, son existence avait été révélée par la fonte importante du glacier. Parmi les objets trouvés en sa possession figuraient des mèches d'amadou dont la capacité à s'enflammer au contact d'une étincelle produite par la percussion d'un métal avec du silex était déjà bien connue.

L'amadou est un matériau spongieux constituant la partie supérieure de la chair de certains champignons, essentiellement l'amadouvier, un polypore qui profite des blessures des arbres pour s'y implanter et développer des fructifications caractéristiques dites en « console ».

Plus proche de nous, c'est en 2020 que ce champignon lignivore a fait parler de lui au Poelbos à Jette en parasitant un des plus gros hêtres de cette réserve naturelle, âgé de 160 ans pour une circonférence de 4 m. L'amadouvier l'avait tellement affaibli qu'une violente bourrasque l'a décapité. En tombant, le colosse a interrompu le passage du sentier de visite en deux endroits. Depuis le rétablissement du circuit par Bruxelles Environnement, les visiteurs de la réserve peuvent observer de très près les champignons qui ont accompagné la chute de l'arbre ainsi que l'émergence de nouveaux carpophores sur le tronc abattu.

Différents stades de développement de l'amadouvier (photos : Robert Nys). Le lépreux des mycètes est un petit coléoptère (6-7 mm) dont le cycle de vie (oeufs, larves et adultes) est lié à l'amadouvier (photo : Romain Bruffaerts).



La petite souris des roseaux

Le plus petit rongeur de notre pays est présent en Région de Bruxelles-Capitale mais ses populations y sont confinées à quelques sites marécageux.

Cet automne, la fauche des roseaux au marais de Jette par la CEBO a permis d'y découvrir 3 anciens nids de **rat des moissons**. Cette espèce dont la taille (8 cm et une queue de même longueur) est plus proche de celle d'une souris, construit en effet des petits nids en boule dans des touffes de hautes herbes, roseaux et baldingères dans les zones humides, ou dactyle aggloméré et canche cespiteuse dans les friches. Les nids servant à l'élevage des jeunes sont généralement plus grands (6 à 10 cm) et plus solides que les autres et sont construits plus haut (souvent à plus d'1 m du sol).



La période de reproduction s'étend d'avril à octobre. Après une gestation de 21 jours, la femelle donne naissance de 4 à 7 petits. Ceux-ci quittent le nid après 15 jours tandis que leur mère s'apprête à mettre bas une seconde portée, voire davantage.

Le régime de ce nain varie selon les habitats et les saisons. Il mange des graines, des fruits, des baies, des bourgeons, de jeunes pousses, des fruits tendres, des mousses, des champignons, des racines, mais aussi des insectes (papillons de nuit, sauterelles et criquets...) et des œufs.

Son agilité est remarquable. Il court le long des tiges, tête en haut, tête en bas, se suspend par la queue, qui est prenante, et par une patte. Les pouces de ses pattes postérieures sont opposables. Durant la mauvaise saison, le rat des moissons construit aussi des nids pour dormir dans la base de touffes d'herbes, ou à faible profondeur dans le sol. Des meules de foin peuvent également être mises à profit.

Essentiellement nocturne, le rat des moissons est la proie du Hibou moyen-duc et de l'Effraie des clochers comme l'atteste l'analyse des crânes et des os trouvés dans les pelotes de réjection de ces rapaces.

Au marais de Ganshoren, ce rongeur était présent dans des pelotes de Moyens-ducs récoltées près de dortoirs de ce hibou en 1976 et 1991.

Actuellement, il doit se méfier de la couleuvre helvétique lorsqu'il s'aventure à terre.



Programme d'activités des Amis du Scheutbos

(contact : leveque.jean@hotmail.com 0496/53.07.68)

www.scheutbos.be

Nous sommes heureux de pouvoir vous proposer 22 visites guidées thématiques en 2023, 15 en français et 7 en néerlandais.

Réservation pour visites guidées

- Nous demandons que vous réserviez par mail à scheutbos@yahoo.com pour toute visite guidée à laquelle vous voulez participer. Pourquoi ? Imaginez un peu que vous soyez 80 pour admirer un petit insecte ou un champignon ! 20 à 25 personnes est le maximum qui permette aux visiteurs de profiter pleinement de la balade. De plus, la réservation nous permet de vous avertir d'une annulation de dernière minute (fermeture du parc par grands vents, maladie du guide,...)
- Si vous n'avez pas d'accès à internet, et seulement si, vous pouvez envoyer un SMS (c'est mieux) ou téléphoner à Jean Leveque (0496.53.07.68). La gestion des réservations par téléphone nous prend beaucoup plus de temps.
- Vous pouvez réserver pour toutes les visites du trimestre, mais pas au-delà.
- Soyez conscient qu'en réservant une place, elle manquera peut-être à quelqu'un d'autre. Ne le faites que si vous êtes raisonnablement sûr de participer. Et si un empêchement imprévu intervient, prévenez-nous dès que possible, que nous puissions offrir votre place à quelqu'un d'autre.
- Enfin, vous ne pouvez réserver le jour même. « Coucou, me voilà » n'est pas une réservation valable.

Lundi 2 janvier (les banques ne sont quand même pas ouvertes le 1^{er})

Vous avez reçu vos étrennes. Faites-en profiter les Amis du Scheutbos et versez votre cotisation (**voir en page 16**).

Samedi 21 janvier, 10 h 30 : Assemblée générale (aaah !)

Une fois encore, à la demande insistante de la plupart d'entre vous, nous organisons une assemblée générale. En plus d'être une obligation légale pour une asbl, c'est une excellente occasion de se retrouver entre amis, de boire un pot et de réfléchir ensemble à l'orientation à donner à notre association.

- Agenda :
- Rapport d'activités 2022
 - Approbation des comptes
 - Budget 2023
 - Programme de l'année
 - Suggestions, questions et (souvent) réponses

L'AG aura lieu à la Maison de la Nature (997, chaussée de Ninove à Molenbeek-Saint-Jean). Merci de prévenir Jean Leveque de votre présence (pour que le frigo à apporter soit suffisamment rempli).

P.S.: Tout le monde est le bienvenu à l'AG; cependant, d'après nos statuts, si vous souhaitez avoir le droit de vote, vous devez soumettre votre candidature de « membre effectif » par écrit au conseil d'administration. Mais, même si vous n'avez pas le droit de vote, vous avez toujours droit à la parole et à une boisson !

Dimanche 15 janvier, 10 h : Visite guidée thématique : comment les espèces vivantes passent-elles l'hiver ?

Pas toutes sur les plages du sud. Venez découvrir une foule de stratégies de passage de l'hiver. Des couvertures à l'antigel. R-V à la cabane des gardiens du Parc, au bout de la RUE du Scheutbos (PAS l'avenue). La rue donne sur le bd Mettewie, en face du bd Machtens. Bus 86 (arrêt et terminus Machtens) et 49. Fin vers 12 h 30.

Guide : Gabrielle Jael.



Photo : Magalie Tomas Millan

Samedi 11 février, 10 h : Visite guidée thématique : nos arbres face au changement climatique et à la mondialisation

De nombreuses espèces invasives viennent menacer nos plantes indigènes, soumises d'autre part aux conséquences du changement climatique en cours...Comment vont-elles résister ? Que pouvons-nous faire pour les aider ?

Guide : Jean Parfait.

Même lieu de R-V.

Samedi 18 mars, 10 h : Visite guidée thématique : pourquoi l'eau est-elle source de vie ?

Pourquoi les propriétés physiques et chimiques de l'eau ont-elles permis l'apparition de la vie et son maintien sur terre ? Comment la vie est-elle née ? Comment a-t-elle évolué ? Nous en profiterons pour visiter les milieux humides du Scheutbos : sources, ruisseaux, mares et roselières.

Guide : Hugo Hubert.

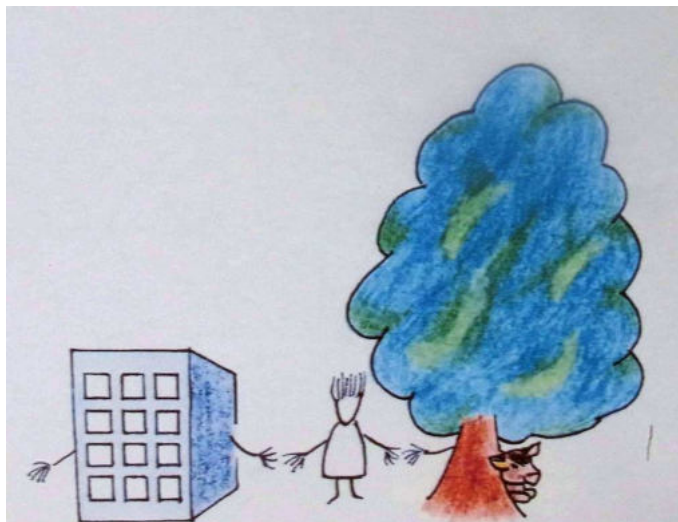
R-V : cabane des gardiens du Parc, comme d'habitude.

P.S. : il n'est pas prévu de dégustation, ni d'eau-de-vie.

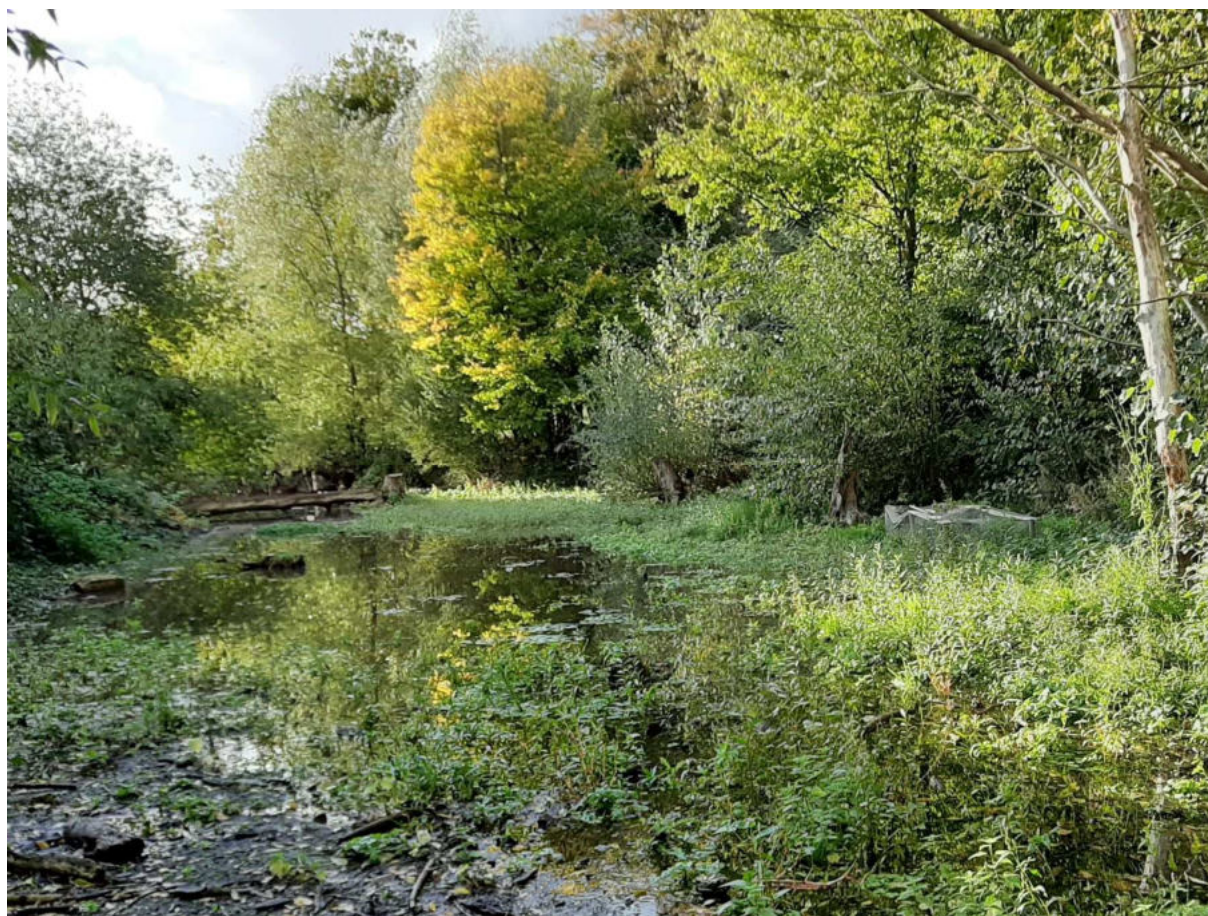
Bilan 2022 des Amis du Scheutbos

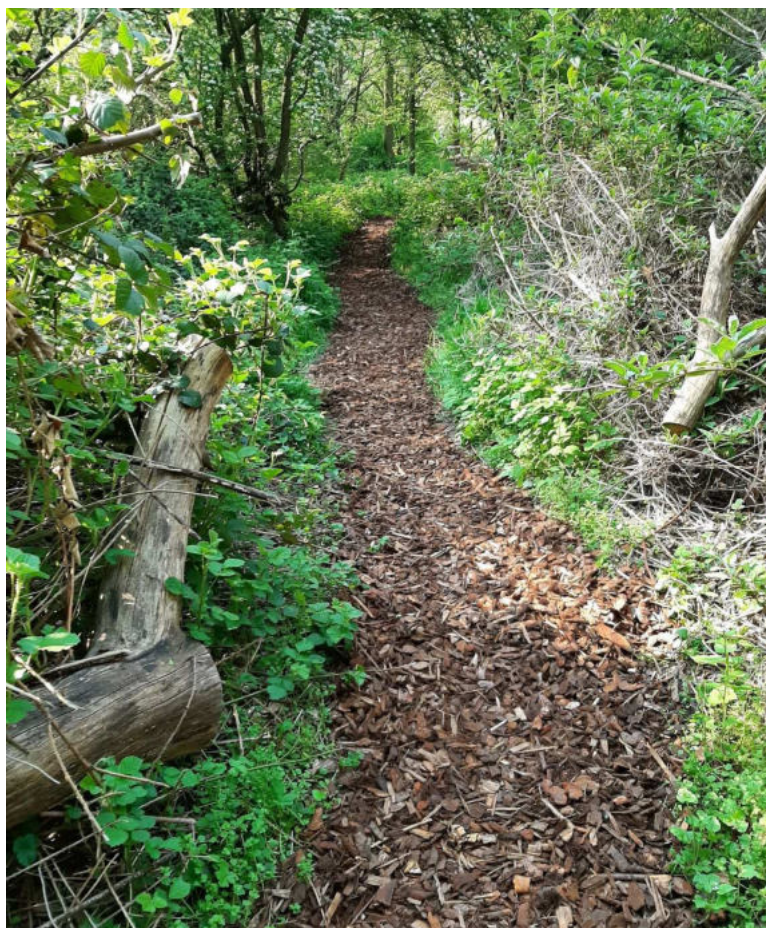
L'engouement pour nos visites guidées ne faiblit pas. A presque chacune de nos 20 visites thématiques, nous avons dû refuser des réservations dont le nombre dépassait largement notre capacité d'accueil. Le pic a été atteint pour la visite champignons d'octobre : 63 candidats-visiteurs n'ont pu être acceptés.

Pour la gestion, après les années Covid, nous reprenons tout doucement l'organisation de journées citoyennes, avec 10 volontaires de BNP Paribas en avril et 10 de SPIE en septembre. Malgré ces deux solides et efficaces coups de main, nous avons fréquemment fait appel à nos membres pour nous aider à atteindre nos objectifs. Le point culminant a bien sûr été notre grande journée de nettoyage et gestion du 10 septembre, avec le soutien de 60 volontaires. Les principaux résultats de gestion de l'année :



– La mare du bois nord est à nouveau colonisée par les plantes aquatiques. Malgré les vandales qui ont détruit un des enclos protégeant les espèces que nous y avons plantées, et déplanté les iris que nous y avons placés.





– Le chemin du bois nord, complètement mulché, permet l'accès à l'étang par tous les temps.

– Le chemin d'accès depuis la rue de l'Aubade, complètement envahi par les ronces, a été réouvert.

– La roselière se porte mieux, grâce au programme triennal de fauche et à l'arrachage du liseron.

– La friche nord-ouest a été fauchée, ce qui permet l'apparition d'espèces associées aux sols plus pauvres.

– La renouée du Japon, qui avait sournoisement profité de la parenthèse Covid pour tenter une réapparition rue de la Tarentelle et sur le talus face aux Galloways, a subi les assauts répétés de nos équipes.



– Le site est maintenu relativement propre grâce à notre nettoyage annuel et aux volontaires qui le parcourent toute l'année.

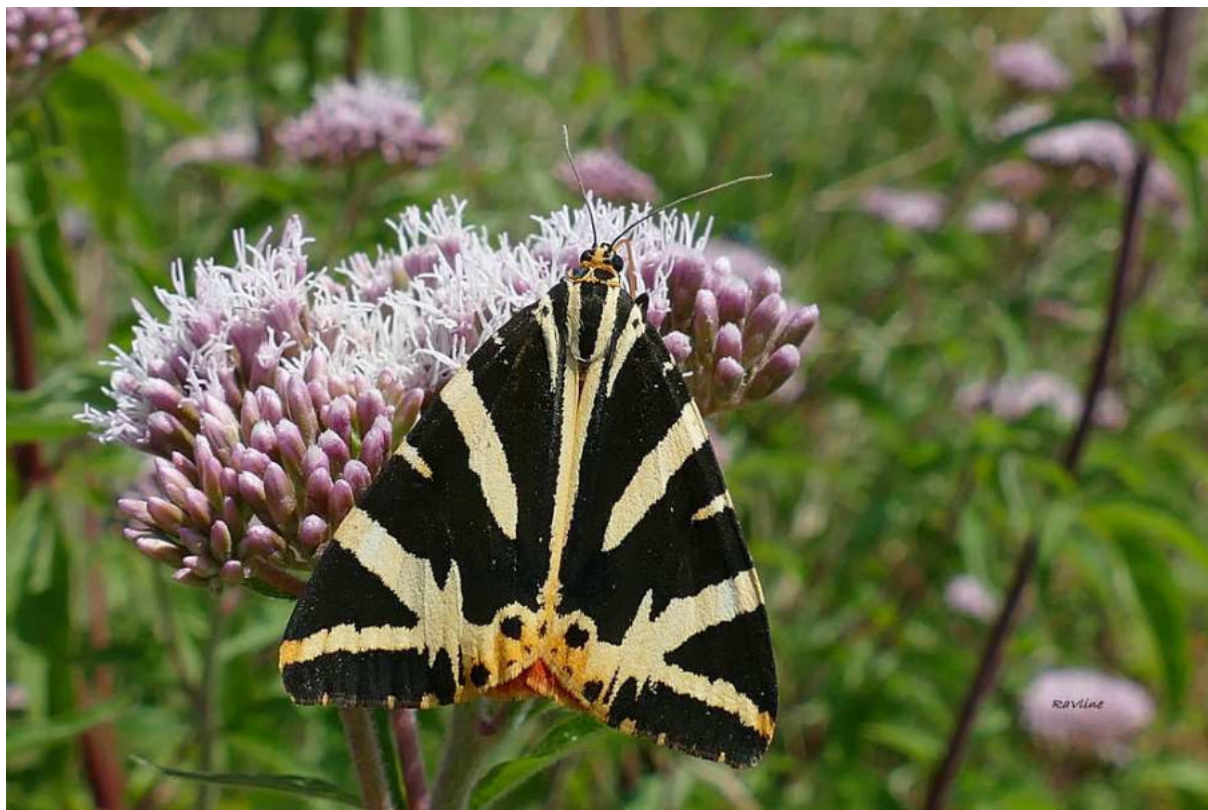


– Les fascines du bois nord ont été renforcées et jouent bien leur rôle de protection de la zone à champignons (nombreuses russules et pieds bleus y ont poussé cette année) et de dissuasion pour les vaches ... et promeneurs paresseux.



Nous remercions tous nos volontaires, mais aussi le service des Plantations qui assure les fauches, et nous a prêté et transporté tout le matériel, et la Maison de la Nature pour son accueil.

Inventaire biologique : le compteur d'espèces affiche « **2722** » ce 1er décembre 2022, dont 419 plantes, 456 champignons et 1838 animaux. La progression continue de notre inventaire repose essentiellement sur le magnifique travail d'Evelyne Ravet, dont nous reproduisons ci-dessous quelques-unes de ses splendides photos.



Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) : ce beau papillon vole de juillet à septembre (une seule génération par an) ; ses chenilles se nourrissent de feuilles d'orties, de lamiers, de noisetiers, d'épilobes ou de ronces ; elles font une diapause hivernale dans la végétation basse.



Chrysoesthia drurella : les chenilles de ce petit papillon se nourrissent de feuilles de chénopodes et d'arroches.

Tenthrede champêtre (*Tenthredo campestris*) : les tenthredes sont des hyménoptères qui n'ont pas de « taille de guêpe », et sont généralement exclusivement herbivores.





Chrysomèle américaine
(*Chrysolina americana*) :
ce coléoptère aux
beaux reflets
métallisés verts
et violets vit sur
les lamiacées
(menthe, épiaire,
thym...).



Punaise arlequin
(*Graphosoma italicum*) :
elle vit sur les
ombellifères
(carotte,
fenouil...)

Cotisations 2023

Vous vous demandez certainement comment vous pouvez contribuer au maintien d'une grande biodiversité tout près de chez vous ? Ne cherchez plus : payez dès maintenant votre cotisation 2023 à votre association favorite. Vous choisissez «Amis du Scheutbos» ou «CEBO» suivant votre intérêt préférentiel pour les activités au Scheutbos ou dans la vallée du Molenbeek (le bulletin CEBO vous est envoyé dans les deux cas) :

membre Amis du Scheutbos : 5 € minimum (mais une moyenne de 10 € souhaitable pour couvrir nos frais...) à virer au compte bancaire n° BE25 0015 4260 8982 des "Amis du Scheutbos", rue du Jardinage, 26 à 1082 Bruxelles.

membre CEBO : 5 € au compte bancaire n° BE69 3101 4929 1978 de la CEBO, avenue du Cimetière, 5 à 1083 Bruxelles.

Nos équipes de comptables sont prêtes et ne feront donc pas barrage au flot de vos dons. Bonne année !